

PHILIPPE SAIVE
Echevin de la Culture et des Sports

Elisez les Ansois de l'année
pages 10-11



Cérémonies du 8 mai

p. 3

Les Ansois de l'année

p. 11

Les News du PCS

p. 14



Grégory Philippin, Bourgmestre

Des rencontres citoyennes au cœur des quartiers et de la population!

Depuis de nombreuses années, le Collège communal se veut proche de la population ansoise. La présence de ses membres lors des multiples événements qui ont lieu tout au long de l'année, que ce soit au niveau culturel, associatif, sportif ou autre en est la preuve.

C'est ainsi que des réunions citoyennes organisées au cœur des différents quartiers de la Ville étaient devenues au fil du temps, une tradition.

Mais cela c'était avant l'arrivée du Covid, qui bien évidemment a bousculé nos vies et nos habitudes. Les dernières rencontres citoyennes dataient ainsi de 2018...

Le Collège communal a ainsi décidé de renouer avec ce concept de rencontres citoyennes particulièrement apprécié tant de la part des habitants concernés que des mandataires politiques.

Depuis le 18 avril et ce jusqu'à la date de parution du journal communal Ans-Infos, pas moins de 4 rencontres citoyennes auront déjà eu lieu à Alleur, à Ans-Coteaux, à Ans-Plateau et à Xhendremael.

Ces rencontres sont très importantes car elles permettent au Bourgmestre et aux Echevins de pouvoir expliquer et présenter les projets en cours en ce qui concerne notre Ville et d'y apporter quelques précisions le cas échéant...



Il est vrai que les projets foisonnent dans notre ville en matière d'urbanisme, d'Instruction publique, de mobilité douce, d'infrastructures sportives, mais aussi en matière de sécurité, de Police ou encore au niveau social.

Ce dynamisme n'ayant pour objectif que l'amélioration du cadre de vie des citoyens ansois.

Dans la foulée, ces rencontres citoyennes donnent aussi l'opportunité aux habitants des quartiers de dialoguer en direct avec les membres du Collège afin de leur faire part de certaines inquiétudes par rapport à telle ou telle situation vécue dans leurs quartiers respectifs et parfois même de donner quelques suggestions.

Le Bourgmestre ainsi que les Echevins mais aussi un représentant de la zone de Police peut ainsi répondre en direct, dans la mesure du possible aux questions qui leur sont posées.

Près de 200 personnes ont assisté aux 4 rencontres citoyennes évoquées... La prochaine aura lieu le 13 juin à 19h30 au Hall des Sports H. Germis rue des Charrons.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12

Cérémonies du 8 mai à Ans...

Ans se souvient...

Depuis de nombreuses années, la ville d'Ans s'est inscrite dans un devoir de mémoire à l'égard des jeunes générations. Avec notamment le fort de Loncin et sa nécropole, la guerre est à tout jamais inscrite dans l'histoire de la ville. En effet le 15 août 1914, 350 soldats de la garnison du Fort de Loncin faisaient le serment de ne jamais se rendre à l'envahisseur allemand... Un obus tiré depuis la plaine de Droixhe allait pulvériser les soldats protégeant le fort et les faire entrer dans l'histoire avec un H majuscule... Ils étaient devenus des martyrs symboles de la défense de la Liberté. Mais cela c'était en 1914 ; cela devait être la der des ders,



avec un chiffre très approximatif de 20 000 000 de morts... C'était sans compter l'horreur et la cruauté du nazisme qui allait à nouveau plonger le monde dans l'apocalypse lors de la seconde guerre mondiale avec plus de 40 000 000 de victimes...

Ce 8 mai est la date de commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie face aux alliés en 1945. Dans ce devoir de mémoire, le Bourgmestre d'Ans ainsi qu'une délégation du Collège communal et la la Province mais aussi de représentants des associations patriotiques ansoises ont ce 8 mai comme de coutume, déposé

plusieurs gerbes de fleurs aux pieds des différents monuments aux morts tombés lors de la seconde guerre mondiale. Il y a 78 ans, l'Allemagne nazie capitulait... En février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine plongeant le vieux continent dans une crise énergétique et économique sans précédent et un flux migratoire de réfugiés de guerre jamais vu depuis près de 3/4 de siècle. La liberté n'est jamais le fruit du hasard, elle mérite la plus grande des vigilances face aux extrémismes en tous genres. Ces cérémonies sont tout simplement un rappel de l'histoire à destination des jeunes mais aussi à celles et ceux qui ont parfois tendance à oublier l'histoire, mais dans ce cas avec un h minuscule...



Solidarité avec la population ukrainienne



Grégory Philippin,
*Bourgmestre, Président de la Zone
de Police Ans-Saint-Nicolas.*

Occupation du domaine public

Vous souhaitez installer un conteneur, réserver des emplacements pour un déménagement ou occuper le domaine public (hors événementiel)?

Le Règlement Général de Police soumet ces demandes à autorisation du Bourgmestre. Nous vous rappelons ainsi que les demandes doivent introduites minimum 15 jours avant la date souhaitée du chantier.

Dans un souci de digitalisation et de simplification, la Ville d'Ans, en collaboration avec la commune de Saint-Nicolas la zone de police Ans/Saint-Nicolas et l'entreprise D2D3, vous propose une nouvelle solution en ligne, active à partir du 3 avril 2023!

Les demandes d'occupation du domaine public se font désormais en quelques clics via ce lien <https://odp.d2d3.com/>.

Il vous suffit de créer un compte, de suivre les instructions et votre demande sera soumise aux services compétents et la réponse vous parviendra en ligne. Petite astuce : afin d'éviter que les emails qui vous seront adressés dans le cadre de cette procédure ne finissent dans vos « courriers indésirables », nous vous invitons à ajouter l'adresse email police.administrative@ans-ville.be à vos contacts.

Besoin d'aide ?

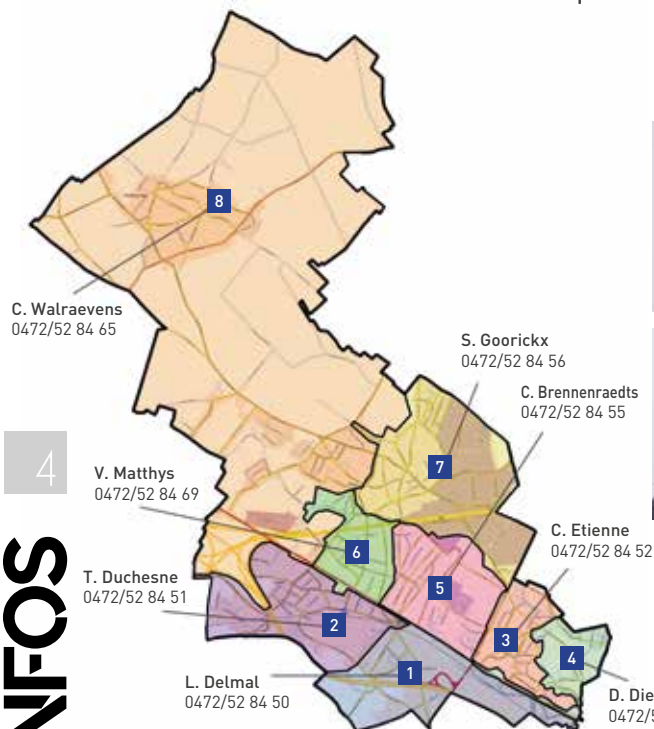
1. Vous n'avez pas Internet ? Il est toujours possible d'introduire la demande sur base d'un formulaire papier, disponible sur demande.
2. Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ? Découvrez notre petit guide d'utilisation ici.
3. Malgré ce guide, vous éprouvez toujours des difficultés ? Nos équipes peuvent vous aider :
 - ▶ Police administrative : 04 247 72 22 – police.administrative@ans-ville.be
 - ▶ Service social : 04 247 72 94
 - ▶ Service de la Gestion Territoriale : 04 247 72 52

Pour rappel, l'exécution de travaux sur domaine public ou l'occupation de celui-ci sans l'accord de l'autorité compétente constitue une infraction, passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 350 € ! Soyez vigilants.

Rectificatif :

Quelques erreurs s'étaient glissées dans les coordonnées des agents de quartier de la Ville d'Ans lors de l'édition 316 du Ans-Infos. Veuillez nous en excuser. **Vous voulez savoir qui est votre agent de**

quartier et comment le contacter ? Il vous suffit de vous situer sur la carte ci-dessous. Si vous souhaitez obtenir plus de précision, rendez-vous sur notre site Internet : <https://www.police.be/5284/contact/votre-quartier>. Il vous suffira d'encoder le nom de votre rue ainsi que le numéro de votre maison et vous obtiendrez ses coordonnées complètes.



- | | | | |
|--|---------------------------------------|--|---|
| Quartier 1 :
Ludovic Delmal | Quartier 3 :
Carole Etienne | Quartier 5 :
Cindy Brennenraedts | Quartier 7 :
Sylvie Goorickx |
| Quartier 2 :
Thomas Duchesne | Quartier 4 :
Dimitri Dielie | Quartier 6 :
Vincent Matthys | Quartier 8 :
Cynthia Walraevens |

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



« Ils se sont dit oui »



Le 25 mars 2023
**Les époux
HOUTTEKIER-PALUDGNACH**



Le 6 mai 2023
Les époux TEKIN-GIANNOTTA



Le 6 mai 2023
**Les époux
DEPAS-APPELTANS**

Noces de Palissandre, de diamant et d'or à l'Hôtel de Ville d'Ans



Le 8 avril 2023
**Les époux KAKKERT-VANDORMAEL
(Noces de Palissandre)**



Le 8 avril 2023
**Les époux VANDERWAEREN-VAN
OVERSTRAETEN (Noces de Diamant)**



Le 8 avril 2023
**Les époux DEBING-
THEWISSEN (Noces d'Or)**

Centenaire



**Célébration
du 101 anniversaire
de Madame
Marguerite Léonard
le 23 avril 2023**

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

Premier Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine, de l'Energie, de l'Environnement, du Budget et des Finances.

Un compte 2022 plus positif que jamais!

2018 : 830.000 €

2019 : 1.850.000 €

2020 : 3.960.000 €

2021 : 2.780.000 €

2022 : 4.030.000 €

Tels sont les résultats de 5 derniers comptes communaux de la ville d'Ans, en bonis permanents.

Que de chemin parcouru depuis mai 2019 quand, dans ces mêmes colonnes d'Ans Infos, j'avais été très fier, en tant que tout nouvel Echevin des Finances et du Budget de vous présenter le compte communal de l'exercice 2018, pour la première fois en boni depuis 2010.

Comme certains s'en souviendront, j'avais d'ailleurs associé mon prédécesseur, Robert GROSCH, à cette présentation, estimant que le mérite de ce boni, de 830.000 €, lui revenait largement.

Nous indiquions à l'époque que jamais un tel résultat n'aurait pu être obtenu sans une gestion prudente des finances communales et des mesures d'économies appropriées, indolores pour le citoyen et le personnel, suggérés alors par le Comité de Direction.

Comment, 5 ans plus tard, analyser un boni quasi 5 fois plus important qu'en 2018 ?



Le compte communal est élaboré, chaque année, par le Directeur financier de la Commune. Il contient la constatation, à posteriori, de toutes les dépenses et de toutes les recettes de l'année civile

écoulée. Concrètement, si le budget est une estimation, le compte représente donc quant à lui la réalité comptable de la ville.

Depuis 2018, notre Collège communal a maintenu, voire encore accentué, l'attention nécessaire à une saine gestion des finances communales, évitant les dépenses somptuaires et consacrant chaque € disponible à l'entretien de son patrimoine et à l'amélioration des services rendus à la population.

Dans le même temps, notre ville a connu deux crises majeures : celle de la Covid-19 et celle, plus récente, dite « énergétique », liée à la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine en février 2021.

La crise sanitaire explique, à n'en pas douter, le résultat anormalement positif du compte 2020, les activités communales ayant été notablement impactées par les différentes mesures de prudence, interdictions et autres confinements édictés par le Codeco pour tenter de juguler la pandémie. Souvenons-nous notamment, pendant cette période, de la mise en chômage obligatoire d'une partie du personnel communal, de la suppression des événements culturels, sportifs ou festivals, ..., mesures qui, bien malgré nous, ont généré des économies substantielles.

En 2021, les activités ont repris leur cours normal tandis que, dans la deuxième partie de l'année, les premières répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale devenaient clairement perceptibles. Ans n'a évidemment pas échappé aux hausses notables des coûts de fonctionnement, de personnel et d'investissements, expliquant une réduction du boni d'environ 1,2 million € par rapport à l'année précédente.

Pour 2022, paradoxalement, le boni communal est pourtant plus important que jamais, sans pourtant la moindre augmentation des taxes communales,

ni la moindre réduction du volume des services proposés à nos concitoyens, bien au contraire.

A l'analyse, ce boni exceptionnel résulte précisément de la prise en compte, de façon finalement et heureusement excessive, des conséquences de la crise économique que nous traversons. Pour y faire face, l'estimation des coûts énergétiques et des salaires, qui constituent les deux centres de dépenses les plus importants du budget communal, a finalement été quelque peu surévaluée avec, pour résultat, un excédent de l'ordre de 1.700.000 € à l'exercice propre, qui s'ajoutent aux bénéfices antérieurs pour atteindre les 4 millions de boni global qu'affiche désormais le compte communal.

C'est en soi une excellente nouvelle, rassurante en ce qu'elle est de nature à protéger Ans d'éventuels soubresauts économiques à court et moyen terme. C'est donc confiants, mais en restant très vigilants, que nous aborderons la préparation du budget 2024, dernier de la législature.

Déchets à Ans : les chiffres 2022 sont connus !

En 2021, avec la mise en œuvre du système de collecte des déchets ménagers par conteneurs à puce, le volume des déchets résiduels (cad restants, déduction faite des déchets recyclables) était passé, par rapport à 2020, de 177 à 88 kilos par habitant.

Avec ce résultat, Ans avait quitté la queue du peloton des communes les plus productrices de déchets pour rejoindre la tête du classement des entités où le tri prévaut sur la production.

D'expérience, tout en saluant la performance, INTRADEL nous avait indiqué que, selon toute logique, on devrait constater une légère augmentation des chiffres de la deuxième année suivant l'entrée en



vigueur du système, avant une stabilisation pour les années suivantes.

Nous étions donc impatients de connaître les chiffres de 2022.

Ils sont désormais disponibles et confirment en effet ce « relâchement » annoncé, mais restent néanmoins très positifs.

En effet, de **88 kilos de déchets résiduels, nous sommes passés, en 2022, à 95 kilos, soit 7 de plus par habitant**, mais bien loin donc des 177 kilos de la période des sacs.

Dans le détail, ces 95 kilos se répartissent en **65 kilos/habitant provenant des ménages** (au lieu de 61 en 2021), **6 kilos/habitant en provenance des commerces et des collectivités** (au lieu de 5) et **24 kilos/habitant de dépôts clandestins et de poubelles publiques** (au lieu de 22). Car, contrairement aux idées reçues et trop volontiers diffusées à tort, **les dépôts clandestins et les poubelles publiques sont compris dans ces 95 kilos de déchets résiduels produits en 2022 !**



Les voyants sont donc au vert et ces chiffres ne conduiront à **aucune augmentation de la taxe sur les déchets ménagers, ni en 2023, ni en 2024** (puisque, faut-il le rappeler, la ville est obligée de répercuter sur ses contribuables tous les frais liés à la collecte des déchets sur son territoire, selon la règle du « coût-vérité »).

Mais on peut encore mieux faire, dans l'intérêt de tous !

En effet, ne négligeons surtout pas les autres moyens légaux de se débarrasser de ses déchets à moindre coût (PMC, papiers/cartons, bulles à verre, déchets verts, parc à conteneurs et Ressourcerie du Pays de Liège).

Pour les PMC, avec 27 kilos par habitant en 2022, nous égalons notre résultat de 2021. Par contre, pour les papiers/cartons, nous en sommes à 39 kilos par habitant (pour 43 en 2021) et pour les verres à 29 kilos (au lieu de 33).

Quant aux encombrants, ils constituent l'essentiel des dépôts sauvages constatés sur le territoire communal, au mépris du

parc à conteneurs, gratuit et aisément accessible, ainsi que de la **Ressourcerie du Pays de Liège 04 220 20 00** qui, **rappelez-le, vient chercher vos encombrants à votre domicile, avec un premier enlèvement gratuit jusqu'à 3 m³** (et 3 m³, c'est l'équivalent, par exemple, de 6 lesiveuses...).

Voilà donc tous les chiffres pour 2022. **Grand merci à la grande majorité des Ansoises et des Ansois qui ont maintenu, voire accentuer, leurs efforts de tri.**

Ils ne paieront, une fois de plus, aucun supplément à la taxe de base, ce supplément n'étant appliqué qu'en cas de dépassement **des quotas gratuits (60 kg/hab de déchets organiques, 55 kg/hab de déchets ménagers résiduels, 300 kg de langes jusqu'à 3 ans et 700 kg de langes au-delà de 3 ans).**

Pour les moins bons trieurs, le calcul du complément est en cours et leur parviendra dans les prochains jours. Il ne s'agit, en l'occurrence, que de les inciter à davantage d'attention.

Quant à ceux qui ne respectent aucune règle, au mépris de l'environnement et du cadre de vie de tous, qu'ils se disent que **les dépôts clandestins et l'abus des poubelles publiques ne sont pas des solutions** et qu'ils s'exposent à de lourdes sanctions financières. Nous continuerons à faire le maximum, au quotidien, pour les identifier !

RIEN NE JUSTIFIE D'ABANDONNER SES DECHETS !

Sécurisation du talus de la legia : les travaux sont en cours

Après une réunion d'information à destination des riverains, c'est finalement le 24 avril dernier qu'ont débuté les travaux de sécurisation du talus situé entre la rue Haute et la rue de la Légia, dans les coteaux d'Ans.

En 2014, une partie de ce talus s'était partiellement détériorée et menaçait de s'effondrer sur la rue de la Légia, voire sur les habitations qui la bordent. Depuis, la voirie a été soit totalement soit partiellement fermée à la circulation de manière à garantir la sécurité des usagers de la voie publique et les riverains.

Dans le même temps, sur base de divers rapports d'expertises techniques et juridiques, la Ville a envisagé plusieurs solu-

tions, en particulier avec un propriétaire plus spécifiquement concerné et les compagnies d'assurances. Sans succès, malheureusement.

En 2021, en suite à l'alternance des périodes de sécheresse et de fortes pluies, des éboulements se sont reproduits et un bureau d'études spécialisé en stabilité des constructions et techniques spéciales, SMITS CONSULTING, de Neuchâtel (Suisse) a été désigné pour formuler des propositions de sécurisation du talus.

Début 2023, alors que de nouveaux signes de danger potentiel avaient été décelés durant l'hiver précédent, les travaux préconisés par le bureau d'études ont été adjugés à l'entreprise EXPLOTECH, de Manhay, pour un montant voisinant les 550.000€, tva comprise.

Les différentes phases de ce vaste chantier s'étaleront jusqu'à début septembre 2023, avec une interruption en juillet pour les traditionnelles vacances de la construction. Ces phases consistent en :

- | la mise à blanc, le déracinement et le débroussaillage total de toute la surface du talus ;
- | le peignage de tout le massif rocheux (faire tomber les parties de roches dont la stabilité n'est pas garantie) ;
- | le terrassement de la partie septentrionale du talus, afin d'en réduire la pente ;
- | la mise en place d'un matelas de végétalisation sur la partie terrassée ;
- | la pose d'une protection active en filets d'acier sur le massif rocheux ;
- | la démolition du mur de soutènement actuel en maçonnerie, qui n'assure plus sa fonction ;
- | la construction d'un nouveau mur de soutènement en béton armé.

A l'issue des travaux, la rue sera également rénovée et les nouvelles mesures de circulation y afférentes seront fixées en concertation avec les riverains, dont la patience et la compréhension méritent d'être saluées. Mais on est presque au bout !



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 |

Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois,

Echevine en charge de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Constitution d'une réserve de recrutement de surveillant(e)s de garderies scolaires

Dans le cadre de la préparation de la future rentrée scolaire 2023-2024, l'Administration communale d'Ans constitue une nouvelle réserve de recrutement pour le poste de surveillant(e) de garderies scolaires.

Description de fonction.

Tâches principales.

Les tâches à effectuer sont liées à la surveillance des garderies scolaires et repas de midi.

Profil de la fonction.

- | Être capable de travailler en horaire coupé (matin-midi-soir).
- | Avoir les aptitudes physiques nécessaires pour travailler avec des enfants.
- | Savoir gérer des groupes d'enfants de 2,5 à 12 ans.
- | Avoir la capacité de collaborer avec ses collègues et de maintenir un environnement de travail agréable.
- | Respecter les horaires convenus et les consignes données.
- | Détenir les compétences pratiques pour l'exercice de cette fonction.
- | Avoir la capacité de communiquer les problèmes rencontrés avec l'équipe pédagogique.
- | Accepter de suivre des formations.

Conditions d'accès à la fonction.

- | Diplôme exigé : aucun.
- | Avoir une très bonne connaissance de la langue française.
- | Avoir une expérience dans l'accueil de la petite enfance, avoir déjà travaillé en collectivité ou avoir un attrait pour l'enfance et l'animation constituent des atouts.

Contrat proposé.

Contrat de remplacement ou à durée déterminée.

Démarches à accomplir.

Lettre de motivation, CV et attestations établissant l'expérience devront parvenir à l'attention de Monsieur Jérôme RENETTE, Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans ou via l'adresse mail suivante : jerome.renette@ans-ville.be pour le 15 juillet 2023 au plus tard.

Pour plus d'information :

Vous pouvez contacter Monsieur Jérôme RENETTE au 04 247 72 32 ou par email : jerome.renette@ans-ville.be



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Agenda

Jusqu'au 28 mai

Exposition « Hope and Optimism »

Château de Waroux (www.chateau-waroux.be)
– tél 04 247 72 73)

Jusqu'au 1^{er} juin

Exposition de photos « Ans d'hier et d'aujourd'hui »



Bibliothèque de Xhendremael : jeudi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 10 à 12 h - Entrée libre

Jeudi 25 mai, de 20 à 22 h, dans le cadre de Mai en couleurs

Jeudi sans tabou : rencontre débat sur le droit au logement pour toutes et tous

Bibliothèque Arsène Soreil

Samedi 3 juin, 9 à 15 h.

Grande vente de livres à la bibliothèque Arsène Soreil

Livres à partir de 0,50 €

Du 2 juin au 2 juillet :

« Et vous, votre couleur ? »

Château de Waroux (www.chateau-waroux.be)
– tél : 04 247 72 73)

Dimanche 4 juin à 14 h 30

Concert de printemps : Lieder et mélodies françaises. Angelica Mele, soprano et Geneviève Carli, pianiste

Château de Waroux – PAF : 15 € –
Infos : 0497 247 329

8 juin au 1^{er} juillet

Exposition des œuvres de Maria Oliveri



Bibliothèque Arsène Soreil (l'exposition est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque)

Dimanche 11 juin, de 10 h 30 à 19 h

Compétition de tir à l'arc : 9^e tir de la Fraternité du Phoenix

Château de Waroux (www.chateau-waroux.be)
– infos : Daniel Fostroy :
0475 732 742)

Mercredi 14 juin, de 15 h à 15 h 30

Heure du Conte : Les animaux de la ferme

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation :
04 247 73 56

Jeudi 22 juin, de 10 à 12 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite
– Contact Christine Fortin,
04 247 73 56

Mercredi 28 juin, de 15 h à 15 h 30

Heure du Conte : Voyageons dans les contes

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168
– Gratuit – Réservation : 04/247 73 56



Etude participative



« Aéro-Sols »

Démarrage d'une étude des **retombées atmosphériques** autour de l'aéroport de Bierset

Invitation à la réunion citoyenne

Nous recherchons des **riverains volontaires** pour héberger des stations de mesure dans leur **jardin/cour**, en particulier dans les **quartiers de Velroux, Bierset, Ans, Awans, Waroux, Lantin, Alleur, Hollogne-aux-Pierres, Mons-Lèz-Liège, Les Cahottes, En Cowa, Gleixhe, Awirs, Warfusée, Verlaine, Warfée, Alloue, Hozémont et Ferdou** (voir carte au verso).

La méthodologie et toutes les étapes du processus participatif seront présentées en détail.

Où ? au Château de Limont, Rue du Château, 34 à 4357 Limont (Donceel)

Quand ? le mardi **23/05/2023** de 20h00 à 21h30

Soyez les bienvenus !

Pour toute information complémentaire ou si vous êtes intéressé.e mais ne pouvez pas être présent.e à la réunion, veuillez prendre contact avec



Marie Cors (asbl Eco-Impact) - 0497 11 83 35

Sophie Crévecoeur (ISSeP) - aero-sols@issep.be

<https://www.issep.be/aero-sols/>

©LN24





Philippe Saive,

Echevin de la Culture et des Sports

Et vous, votre couleur ?

Exposition des femmes de l'Euregio
Château de Waroux

Du vendredi 2 juin au dimanche 2 juillet, le château de Waroux s'ouvre aux femmes artistes de l'Euregio.

Depuis 30 ans, des artistes engagés de notre région transfrontalière travaillent ensemble pour proposer des projets inspirants à travers leur association « dreieck. triangle. driehoek » qui regroupe une trentaine d'artistes féminines.

Tout en restant fidèles à la devise de l'Union européenne, « Unis dans la diversité », ces femmes réussissent à apprendre les unes des autres et à grandir ensemble, sans pour autant renoncer à leur propre identité culturelle.

Elles sont donc 15 à présenter leurs œuvres au Château de Waroux, des œuvres qui interpellent, questionnent : **Et vous votre couleur ?**, qu'elle soit politique, artistique ou philosophique... ?

Ces femmes questionnent le public sur des thèmes d'actualités tels l'environnement, les crises énergétiques et climatiques, le problème des réfugiés, la guerre en Ukraine, le « Moi aussi » (au travail, dans le domaine religieux, scolaire, le show business, etc.)

Le résultat ? Une gamme colorée de sujets très divers.

Un objectif ? que vous y réfléchissiez et que vous preniez position. Déclinez **votre** couleur !

« DREIECK - TRIANGLE - DRIEHOEK »
PRÉSENTE
ET VOUS, VOTRE COULEUR ?

EXPOSITION : PEINTURES - SCULPTURES

CHÂTEAU DE WAROUX
RUE DE WAROUX, 301, 4432 ALLEUR (BELGIUM)

02.06 > 02.07.2023
MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 18H

UNE ORGANISATION DE L'ASSOCIATION « DREIECK - TRIANGLE - DRIEHOEK »
EN COLLABORATION AVEC LA VILLE D'ANS
WWW.CHATEAU-WAROUX.BE - 04 247 72 73 - 04 247 73 89

10

ANSINFOS

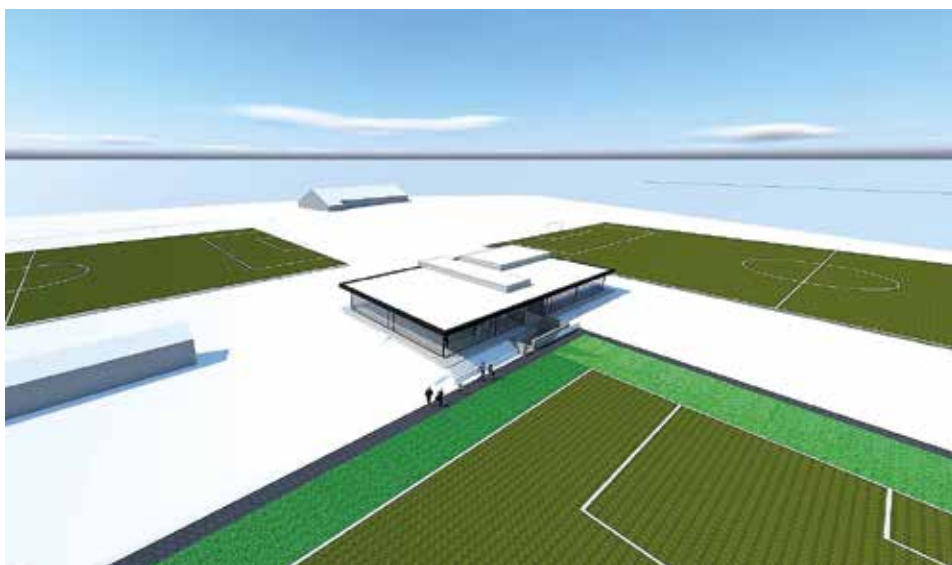


Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12

Football : le FC Tilleur s'installe à Ans et devient le FC Ans ...

C'est avec une joie non dissimulée que Philippe Saive, l'Echevin des Sports et Walther Herben, le Premier Echevin ont annoncé lors d'une conférence de Presse au Château de Waroux ce 3 mai, la venue à Ans du FC Tilleur qui logiquement changera de nom mais gardera son matricule initial. Comme le précise Philippe Saive, l'Echevin des Sports, en accueillant ce club sur le territoire ansois, l'idée n'est pas seulement d'encourager la pratique du football, mais la pratique du sport en général quel qu'il soit, en mettant à

disposition des clubs des infrastructures dignes de ce nom. Dans ce cadre, les bâtiments de la plaine des Sports rue Gilles Magnée sont quasiment terminés et le terrain synthétique sera quant à lui opérationnel d'ici quelques semaines ou mois, histoire de pouvoir débiter une nouvelle saison footballistique en beauté. Dans la foulée explique encore Walther Herben, le concept d'école de jeunes est la base de ce projet. Actuellement, près de 500 enfants font partie de ce club.



Les Ansois de l'année : honorer les acteurs locaux qui ont marqué 2023.

L'année 2023 a été riche en événements pour la ville d'Ans et ses habitants.

De nombreux acteurs locaux ont travaillé avec passion et dévouement pour rendre leur ville meilleure et plus dynamique.

Afin de reconnaître leur contribution et leur rendre hommage, la ville d'Ans organise l'événement « Les Ansois de l'année », l'occasion de célébrer les réussites de l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

Cette cérémonie mettra en lumière les personnes, associations et entreprises qui auront marqué l'année 2023 par leur engagement et leur créativité.

Les catégories seront : Economie, Associations, Insolite, Sport, Culture et Citoyenneté.

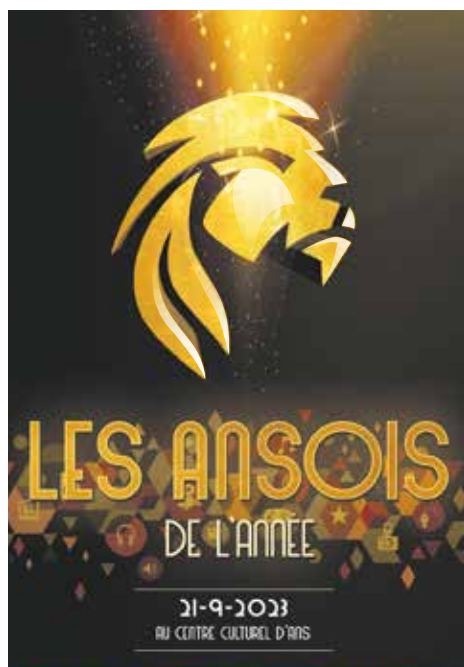
L'appel aux candidatures se fait du 20 mai au 6 août via une plateforme en ligne (www.ans-ville.be)

L'appel aux votes du 28 août au 15 septembre.

Les gagnants de chaque catégorie seront annoncés lors d'une soirée de remise des prix organisée le jeudi 21 septembre au Centre culturel d'Ans.

La ville d'Ans est fière de ses citoyens actifs et engagés, qui font de leur ville un lieu dynamique et agréable à vivre.

Nous espérons vous y voir nombreux pour célébrer ensemble les Ansois de l'année.



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Anne-Marie Libon,

Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme, de la Ruralité et de l'Agriculture

Tout ce que vous ignorez sur le colza...

cette lumineuse étendue d'or

Si du côté du ciel, le gris tend à persister, la terre nous offre, en revanche, un bain de couleurs printanières. A l'image des nombreux champs de colza qui ont envahi nos campagnes ansoises, tels de véritables tapis dorés.

Une plante intéressante à bien des niveaux!

Le mot 'colza' vient du néerlandais 'koolzaad' et signifie littéralement 'semence de chou'. Il rappelle l'origine de la plante : un croisement entre la navette et le chou.

Le colza est surtout connu pour la production d'huile alimentaire. L'huile de Colza est une des rares huiles comestibles à contenir à la fois des Omega 3, 6 et 9 indispensables pour le bon fonctionnement de notre cerveau et de notre système nerveux. C'est d'ailleurs l'huile végétale la plus riche en Oméga 3. Elle est également source de vitamine E et possède des propriétés antioxydantes.

Le colza a aussi la particularité d'être très apprécié par une grande variété d'oiseaux et d'insectes pollinisateurs, au premier rang desquels les abeilles domestiques. Ses fleurs riches en nectar sont souvent la première ressource florale disponible pour les abeilles domestiques lorsqu'elles sortent d'hibernation.

Le miel de colza est monofloral et est aussi considéré comme le premier miel de printemps. Comme toutes les autres variétés de miel, c'est un produit naturel aux multiples vertus thérapeutiques. Il est riche en oligoéléments, et plus particulièrement en calcium et en bore. Sa forte teneur en glucose et en fructose en fait un excellent énergisant.

Les agriculteurs, eux aussi, y trouvent un grand intérêt écologique. Le colza est une « tête de rotation ». Cela signifie que le colza, qui est semé dès la fin de l'été, est positionné en premier dans la rotation des cultures des agriculteurs, avant les céréales. Piégeant les nitrates, limitant le développement des « mauvaises herbes », il contribue à lutter contre l'érosion en couvrant le

sol en automne et en hiver, il améliore la porosité du sol, il l'enrichit en azote. Résultat : les agriculteurs utilisent moins d'engrais et moins de pesticides.

Avec tant de qualités, pourquoi ne pas en planter un carré dans son jardin ?

Et puis, c'est la plante la plus photogénique ! Alors, ne perdez pas de temps. Allez capturer le jaune vif éclatant des champs de colza en fleurs.



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

Nouveaux à Ans :

GMB Concept : climatisation

Rue Lambert Masset, 4
4430 Ans
0472 866 058

gmbconcept@outlook.com

Débouchage Victor : plomberie et débouchage

Avenue de l'Europe, 14/22
4430 Ans
0484 864 904

info@debouchage-victor.be

<https://www.debouchage-victor.be>

TS Nutrition Coaching : centre de bien-être et de remise en forme, nutritionniste, coaching sportif, épicerie diététique

Rue de l'Yser, 117
4430 Ans

04 355 03 30

tsnutritioncoaching.max@gmail.com

Octograf : Imprimerie, enseigne, lettrage

Avenue de l'Union, 25i
4432 Allieur
0498 180 591

info@octograf.net

<http://www.octograf.net>

Perfect.be : institut de beauté

Chaussée du Roi Albert, 40
4431 Loncin
0455 142 054

La fabrique à beautés : institut de beauté

Chaussée du Roi Albert, 4
4431 Loncin
0492 369 795

lafabriqueabeautes@gmail.com

Audika : centre auditif

Rue des Français, 235
4430 Ans
04 285 88 91

ans@audika.be

<http://www.audika.be>

Jacoby Nicolas C. Nutritionniste / B&J Personal trainer : coaching sportif et nutritionnel

Centre Bénéfrique : centre pluridisciplinaire

Rue de Bolsée, 105
4432 Allieur
0471 450 933

contacts@diet-nutri.be

<https://www.benefique.be>

Braderie
Quartier Ans Station

2 • 3 • 4 Juin

Animations Foraines
Animations Enfants
Animations sur Podium
Présence de Mascottes
Grimages
Concerts
DJ
...

Vendredi 2 14h à 19h
* Inauguration
sous Chapiteau à 20h

Samedi 3 10h à 19h
Dimanche 4 10h à 19h

Pour plus d'infos, visitez notre page Facebook
« Ans Shopping ASBL »

Avec la Participation et le soutien de
VILLE D'ANS
Mr Le Bourgmestre
Gregory Philippin

.ADL
ANS



Braderie des commerçants Ans shopping les 2, 3 et 4 juin dans le quartier Ans Station (rue de la Station, rue de l'Yser, rue Lambert Dewonck et Chaussée du Roi Albert). Nombreuses animations et promotions durant tout le we. Concert sous chapiteau le vendredi soir.

Foire horticole le dimanche 4 juin dans la rue Lambert Dewonck.

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be -
Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens,
*Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales*

Les News du Plan de Cohésion Sociale

« Plaisir d'apprendre 2023 – Stage durant les grandes vacances ».

Durant les grandes vacances 2023, le PCS organisera avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles, 4 semaines de stage sous le thème « Plaisir d'apprendre ». Les matinées seront consacrées à la médiation scolaire (Math-Français-Langue) et les après-midis à des activités ludiques et récréatives. Pour plus d'information sur les dates et l'inscription, vous pouvez contacter M^{lle} Mores Christelle au 0491 624 086.

Appel à projet « Sortir de la pauvreté »

Ce 31 janvier 2023, dans le cadre de l'appel à projet « Sortir de la pauvreté » initié par le Ministre-Président de la Région wallonne, la Ville d'Ans introduisait un dossier de candidature visant à augmenter « l'accès au logement » et « l'accès au bien-être pour tous ».

C'est sous l'Impulsion du Bourgmestre, Monsieur Grégory Philippin et du Président du CPAS d'Ans, Monsieur Yves Parthoens que la Ville d'Ans s'inscrit dans « Le Plan wallon de Sortie de la Pauvreté ». Ce vaste plan vise à sortir de la pauvreté les personnes résidant en Région wallonne qui disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Photo ci-jointe

Concrètement, c'est un subside Wallon de 300.000 € que la Ville d'Ans devrait recevoir pour mener les actions suivantes :

1. Accroître le nombre de logements en Agence Immobilière Sociale (AIS) et constituer un portefeuille de logements salubres à prix modérés sur

le territoire : l'idée est de mettre en avant les avantages fiscaux et l'intérêt du mandat de gestion en AIS et de sensibiliser les propriétaires à la problématique des locataires à revenus modestes via un « capteur logement ».

2. Développer un réseau d'accueil d'animaux de compagnie et permettre l'accès à des soins vétérinaires et de toilettage gratuits : L'idée ici est de trouver une solution durable ou temporaire pour l'hébergement d'un animal de compagnie, lors d'une situation urgente (relogement en urgence, hospitalisation, etc.) ainsi que de faciliter l'accès aux soins

animalier pour les personnes en situation précaire.

3. Lutter contre l'isolement et le décrochage social : Mettre en place un dispositif d'inclusion des personnes dans une radio locale afin de travailler l'estime de soi, la confiance et la prise de parole.

Yves Parthoens

*Le Président du CPAS en charge
du Plan de Cohésion sociale*



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



9 conseils pour diminuer votre consommation d'eau

Depuis quelques années, on entend de plus en plus souvent parler de pénurie d'eau, de nappes phréatiques en baisse, de périodes de sécheresse de plus en plus tôt dans l'année et de mesures d'interdictions momentanées (remplir sa piscine, laver sa voiture, arroser un terrain de golf...).

Et d'année en année, l'eau potable sera de plus en plus rare, et donc, de plus en plus chère. Elle n'aura jamais autant mérité son surnom d'or bleu.

Alors, pour protéger l'environnement et notre pouvoir d'achat, suivons les précieux conseils de l'ASBL ecoconso :

1. Prendre une douche courte plutôt qu'un bain :

Un bain consomme plus de 100 litres d'eau. Une douche est plus économique, sauf si on traîne un peu sous l'eau

Comment réduire son temps dans la douche en douceur ? Plutôt qu'un chrono qui transforme la douche en expérience désagréable, on choisit une chanson qu'on aime (ou deux si elles sont très courtes) et on lance la musique. Quand on arrive au dernier couplet, il est temps de se rincer !

2. Utiliser un pommeau de douche économique :

Un pommeau économique consomme 6 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace sous la douche (ça rince bien même si ça consomme moins).

3. Chasser moins d'eau dans les toilettes :

Ce sont les toilettes qui consomment le plus d'eau à la maison...

Pour économiser l'eau, on peut soit remplacer la chasse d'eau par une chasse à deux boutons soit, si pas envie ou pas possible de changer la chasse, déposer dans le réservoir une ou deux bouteilles en plastique (fermées) remplies d'eau. Les bouteilles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit

sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage). Le nombre et la taille des bouteilles dépend du réservoir et de l'efficacité de la chasse une fois la capacité réduite...

On peut aussi utiliser de l'eau de pluie pour la chasse des toilettes. L'installation est assez sommaire puisque l'eau n'a pas besoin d'être rendue potable pour cet usage.

4. Détecter et réparer les fuites :

Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure soit presque 200 € /an, une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure, soit plus de 1200 €/an.

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Une photo avec le téléphone suffit ! Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

5. Éviter de laisser couler l'eau inutilement :

Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.

Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.

Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

6. Choisir des appareils économes et utiliser le programme «éco» :

Equiper sa douche d'un mitigeur thermostatique est une bonne opération. L'eau chaude arrive plus vite et on économise ainsi quelques litres d'eau par douche.

Quand on achète de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle...), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Les meilleurs lave-vaisselles utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle (la consommation d'eau est

écrite sur l'étiquette). Bien sûr, on les fait tourner seulement quand ils sont remplis et on utilise le programme «éco», qui nécessite moins d'eau et moins d'énergie.

7. Arroser avec parcimonie :

Au jardin aussi, on peut économiser l'eau :

Remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir.

Arroser moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur.

Veiller à ce que le sol soit assez meuble et travaillé. Cela permet un arrosage plus efficace. En effet, l'eau ruisselle sur un sol tassé.

Au potager ou dans les plates-bandes, recouvrir le sol entre les plantes de paille, tontes de pelouse, feuilles, etc. favorise la rétention de l'eau.

Arroser le soir, pour éviter les gaspillages dus à l'évaporation (il fait plus chaud en journée) et l'évapotranspiration (rejet de vapeur par les plantes).

8. Utiliser de l'eau de pluie :

L'eau potable n'est nécessaire que pour 5% de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie.

En fonction de l'utilisation (ménage, jardin, toilettes, lave-linge, douche), le niveau de filtration sera différent. On se renseigne bien au préalable pour ne pas faire de bêtise. Évidemment, ce conseil s'adresse plutôt aux personnes propriétaires de leur logement... Ceci dit, utiliser l'eau de pluie au jardin est très facile pour tous.

9. Utiliser des toilettes sèches :

Pour les plus convaincus, les toilettes sèches utilisent de la sciure de bois plutôt que de l'eau, potable dans la plupart des cas. Cela ne sent pas du tout et ne consomme pas d'eau. Par contre, il est nécessaire d'avoir un jardin et un compost. Et de prendre l'habitude.

Si vous souhaitez approfondir le sujet, ou en découvrir bien d'autres pour consommer mieux, je vous conseille une fois encore le site ecoconso.be.

Thierry Coenen

Chef de groupe eco





LES ANSOIS

DE L'ANNÉE

21-9-2023
AU CENTRE CULTUREL D'ANS

CULTURE - SPORT - ÉCONOMIE - CITOYENNETÉ - ASSOCIATION - INSOLITE